Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, a reçu hier les résultats de l'étude comparative de quatre systèmes d'étiquetage nutritionnel, évaluée par un comité scientifique indépendant. Cette étude démontre l'intérêt de ces logos pour améliorer la qualité nutritionnelle du panier d'achat des consommateurs, ainsi que l'efficacité du logo Nutri-score (appelé aussi «5 C»), comparativement aux autres systèmes d'étiquetage nutritionnel. Ce résultat permettra le choix du logo qui sera pris par arrêté dès le mois d'avril.

Afin de contribuer au choix du système d'étiquetage nutritionnel le plus adapté, une étude a été conduite à partir de septembre 2016 : 60 supermarchés situés dans 4 régions de France ont participé pendant 10 semaines à l'évaluation comparative de 4 systèmes d'étiquetage nutritionnel simplifié, en conditions réelles d'achat. Les résultats de cette étude, évaluée par un comité scientifique indépendant, indiquent notamment :

· *«la première question […] était de savoir si, oui ou non, des systèmes d'étiquetage nutritionnel simplifié étaient susceptibles d'entraîner des modifications dans les comportements d'achat des consommateurs. La réponse est clairement oui. Trois des systèmes testés (Nutri-Couleurs, Nutri-score et SENS) ont sans ambigüité un effet positif au regard du critère qu'a retenu le comité scientifique, à savoir le score FSA* »* : **l'évaluation confirme le succès de cette étude inédite, réalisée en conditions réelles d'achat : l'intérêt de l'étiquetage nutritionnel est démontré pour la 1ère fois.**

· concernant l'efficacité des systèmes testés : *«la combinaison d'approches multiples explorées systématiquement (par catégories de produits, d'acheteurs, etc.) fait apparaître une supériorité d'ensemble assez nette pour Nutri-Score […]. Cet avantage de Nutri-score est plus marqué encore lorsqu'on observe spécifiquement le comportement des consommateurs qui achètent les produits les moins chers. […] Au regard de l'ensemble de l'étude, Nutri-Score apparaît donc comme le système le plus efficace».*

Parallèlement, une seconde étude a été menée du 21 novembre au 12 décembre 2016 pour mesurer l'impact de plusieurs systèmes d'étiquetage nutritionnels à travers une méthode expérimentale en laboratoire. 809 participants ont testés cinq systèmes d'étiquetage. **Les**

résultats confirment l'impact des systèmes testés sur les achats des consommateurs. Ils confirment également l'efficacité du système Nutri-score, tout particulièrement sur le tiers des consommateurs ayant les revenus les plus faibles .

Ces résultats permettront le choix du logo qui sera recommandé aux entreprises de l'agroalimentaire et aux distributeurs. Le Ministère s'appuiera sur ce rapport pour finaliser le cahier des charges qui sera adressé à l'ANSES pour avis. L'arrêté définissant le système d'étiquetage nutritionnel que les industriels pourront mettre en œuvre sera pris début avril.

«Avec la loi de modernisation de notre système de santé, j'ai donné une impulsion forte en faveur de la prévention et de la lutte contre les inégalités de santé. La nutrition est un déterminant majeur de la santé, pour le surpoids, l'obésité et le diabète notamment, mais aussi certains cancers et les maladies cardiovasculaires. Elle est aussi un profond marqueur des inégalités sociales de santé : le risque d'obésité pour les enfants d'ouvriers est près de 5 fois plus élevé que pour les enfants de cadre. Aujourd'hui, nous franchissons une étape majeure : pour la première fois, l'intérêt d'un logo nutritionnel et l'efficacité du logo Nutri-score sont démontrés.», a déclaré Marisol TOURAINE.

Contexte :

La loi de modernisation de notre système de santé a inscrit dans le droit la possibilité de recommander un système d'étiquetage nutritionnel pour faciliter le choix d'achat du consommateur, au regard de la composition nutritionnelle des produits. Ainsi que l'impose la réglementation européenne, son application sera facultative et reposera sur le volontariat des entreprises de l'agroalimentaire et des distributeurs.

Dès le mois de mars 2015, une concertation a été conduite avec des représentants des industriels, des distributeurs, des consommateurs, des autorités sanitaires et des scientifiques pour déterminer les différents systèmes graphiques possibles. Plusieurs logos ont été proposés, suivant les deux approches existant aujourd'hui : analytique et synthétique.

Chiffres clés :

· 15 % des français, soit près de 7 millions d'adultes, sont obèses ;

· l'obésité touche 2,7 fois plus les femmes peu éduquées par rapport aux plus éduquées (et 1,6 fois plus chez les hommes), selon l'OCDE ;

· un tiers des adultes est en surpoids ;

· la surcharge pondérale touche 7,2% des enfants de cadres contre 15,6% pour ceux d'ouvriers (2,2 fois plus) et l'obésité touche 1,3% des enfants de cadres contre 5,8% d'ouvriers (4,5 fois plus).